



Association belge des praticiens
de l'art infirmier

WWW.INFIRMIERES.BE

2019

Rapport annuel

Vous êtes passionné(e)
par votre métier et par l'humain ?

Vous souhaitez travailler
dans un hôpital de proximité ?

Vous souhaitez travailler dans une ambiance conviviale tout en profitant d'un
équilibre entre vie privée et professionnelle ?

LES HÔPITAUX IRIS SUD RECRUTENT

BARON
LAMBERT



ETTERBEEK
IXELLES



JOSEPH
BRACOPS



MOLIÈRE
LONGCHAMP



REJOIGNEZ-NOUS

Complétez notre formulaire de candidature en
ligne WWW.HIS-IZZ.BE (onglet Emplois)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Danny DE CLERCQ
Directeur des soins, par mail ddeclercq@his-izz.be ou par téléphone au 0473/94.04.79



Sommaire

1 Mot de la présidente p. 3

2 Introduction p. 5

3 Bilan 2019 p. 6

3.1. Représenter p. 6

3.2. Informer p. 10

3.3. Former p. 13

3.4. Responsabilité sociétale et durabilité (RSE) p. 16

4 Objectifs 2020 p. 18

4.1. Revendications p. 18

4.2. Information p. 19

4.3. Formation p. 19

4.4. Plan RSE p. 19

5 Structure p. 20

5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - asbl) p. 20

5.2. L'Assemblée Générale (AG) p. 21

5.3. Le Conseil d'Administration (CA) p. 22

5.4. Le bureau exécutif p. 23

5.5. L'équipe de coordination p. 23

5.6. L'équipe de volontaires p. 23

5.7. Les Commissions et les groupes de travail p. 24

5.8. Les Associations Conventionnées p. 32

6 Nos Partenaires p. 41

7 Nos sponsors p. 46

8 Que fait-on de votre cotisation de 55€? p. 46

Le temps guérit
toutes les blessures...

Nourisil™ MD fait le reste.

Utilisez Nourisil™ MD gel de silicones pour un traitement des cicatrices tout en douceur et confort : sèche en 60 secondes, forme une barrière en silicone invisible et convient aux peaux sensibles.



Exclusivement
disponible en pharmacie.
Plus d'informations sur fagron.be

1. Mot de la présidente



Delphine Haulotte

Chèr(e)s collègues infirmier(e)s et aides-soignants,

Chaque année, nous publions notre rapport d'activité. L'objectif est d'assurer et de maintenir une communication efficace, régulière avec nos membres et tous les publics concernés par nos activités. Cette année 2019, a été riche en travail, en partage de défense de notre profession.

Pour rappel, nos 3 missions de notre association sont :

1) Représenter

Nos mandataires qui sont infirmiers de terrain, spécialisés, enseignants, directeurs de département infirmier, aides-soignants tous les domaines vous représentent dans plus de 70 mandats. Grâce aux travaux des mandataires, nous pouvons dès lors rencontrer les politiques avec des objectifs et des projets pour la profession.

Afin de mieux représenter la profession sur des sujets forts discutés tels que l'IFIC, nous avons notre commission des directions de département infirmier (ACN-FNIB) qui s'est positionnée par rapport à des discriminations entre les fonctions des infirmiers.

Pour aussi comprendre et défendre l'enseignement des infirmiers, une commission de l'enseignement du supérieur (ACN-FNIB) a été créé afin d'avoir un avis consultatif des enseignants.

Lors du CFAI nous avons participé aux réalisations des profils de compétences de la pratique avancée et nous avons appuyé sa création avec nos contacts politiques. Le profil de compétence des infirmiers spécialisés a aussi été créé. Il nous paraît essentiel de défendre la qualité des soins par la formation de spécialisation mais de façon adaptée aux besoins des patients et l'évolution des études de bacheliers en '4 ans.

Nous avons aussi tout au long de l'année rencontrer les politiques au niveau régionale, fédérale et communautaire.

Enfin, l'objectif de notre association c'est « l'union fait la force », ensemble défendons notre belle profession.

2) Informer

Dès que nous le pouvons-nous informons nos membres des actions, revendications, des changements de Loi par email, sur le site internet, facebook et l'info-nursing. D'ailleurs, n'hésitez pas à nous envoyer des articles ou textes.

3) Former

Notre association défend notre profession mais afin de continuer la qualité des soins, il nous paraît important de développer des formations de qualité qui peuvent se dérouler soit en intra ou dans nos locaux. Et enfin la réalisation des congrès qui ont toujours leurs succès.

L'année 2019 a donc été encore une fois une année de changement, riche et dynamique. En effet, lors d'une rencontre avec Valérie Glatigny, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et des Hôpitaux Universitaires, dont l'objet de la rencontre en octobre 2020, était de lui expliquer et défendre notre profession, de la formation infirmière. À la suite de cette rencontre, la ministre m'a proposée de travailler au sein de son cabinet ministériel afin d'avoir une personne du terrain. Ce que j'ai accepté, je préfère être actrice que spectatrice.

En toute transparence j'ai donc décidé de démissionner début novembre 2019 afin d'éviter tout conflit d'intérêt car l'association doit rester neutre et libre de s'exprimer.

Je voulais terminer en remerciant le bureau, le conseil d'administration, les mandataires par leurs engagements bénévoles qui donnent leurs temps, leurs expertises à la défense et la représentation des praticiens de l'art infirmier. Je souhaite également remercier Vinciane Feron et Isabella Mertens pour leur travail au quotidien de notre association.

Delphine Haulotte
Présidente



AMMA Assurances, leader du marché en **R.C. Professionnelle**, offre des conditions avantageuses aux membres A.C.N.

Une couverture de 20 ans, même après la fin du contrat.

Une couverture "Agression et autres risques professionnels" est proposée.

02/209 02 00
info@amma.be
www.amma.be



Envie de travailler dans un département infirmier dynamique, soucieux du développement de ses collaborateurs ?

Rejoignez-nous !

En tant qu'hôpital universitaire public de 853 lits, le CHU Brugmann offre une large palette de soins et de multiples opportunités de recherche et de formations. Que ce soit en gériatrie, chirurgie, médecine, réadaptation, maternité, psychiatrie ou en médecine critique, vous y trouverez certainement un service adapté à vos attentes et à vos ambitions. Vous ferez partie du plus grand réseau hospitalier public bruxellois et contribuerez ainsi à notre mission d'intérêt général qui est d'offrir à tous les profils de patients l'accès à des soins de qualité, dans un esprit convivial et multidisciplinaire !



*Plus qu'un métier...
un art de soigner
un art de vivre*

Consultez nos offres d'emplois :

<https://job.chu-brugmann.be/fr/home.aspx>



LE PARC DE LA CENSE
Maison de repos et de soins



Le Parc de la Cense recrute des bacheliers en soins infirmiers.

Parc de la Cense – 12 Drève d'Argenteuil
1410 Waterloo. 02/352.68.11
recrutement.cense@gmail.com

**FAITES LE CHOIX D'UN HÔPITAL
TOURNÉ VERS L'AVENIR**

Choisissez le Grand Hôpital de Charleroi :

- ✓ Médecine de pointe
- ✓ Equipes dynamiques
- ✓ Convivialité
- ✓ Construction d'un hôpital de nouvelle génération (ouverture en 2024)

→ www.ghdc.be



2. Introduction

L'Association belge des praticiens de l'art infirmier – acn-asbl existe depuis 1924. Elle a pour objet de regrouper les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'art de soigner ainsi que les personnes spécifiquement formées pour les aider (aides-soignants), dans un souci d'ouverture et d'accueil, notamment des orientations philosophiques et religieuses, en vue de:

- les rassembler pour défendre, tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel, les valeurs et l'éthique qui sous-tendent la pratique des soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection et le respect du patient /client
- assurer la défense des intérêts, sociaux, économiques, légaux, culturels et éthiques des praticiens.
- contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base, de la formation continue, de la pratique, de l'organisation du système de santé
- promouvoir la qualité des soins infirmiers, entre autre par la formation permanente et continuée
- contribuer à la recherche en matière de soins infirmiers et de santé.
- les représenter au sein de toutes les instances locales, régionales, communautaires, fédérales, nationales et internationales
- instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire
- organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre aux points 1^o à 5^o, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession.
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.

→ 3 missions : **REPRÉSENTER - INFORMER - FORMER**

3. Bilan 2019



3.1. Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'acn est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral, régional, communautaire, provincial et international. Les actions dans ce domaine sont faites en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce aux mandats officiels dont l'acn dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2019, les différents mandats étaient :

Sur le plan fédéral

→ Conseil Fédéral de l'Art Infirmier - CFAI

Représentants des Infirmiers :

- Peters Edgard (président)
- Gilis Henri
- Haulotte Delphine

Représentants des infirmiers travaillant en Gériatrie :

- Lambeau Jean Luc
- Menozzi Christel
- Lafourt Nancy (suppléante)

Diabète:

- Fisette Marie Louise
- Transon Michèle

Oncologie :

- Delabaye Kathy (SIO) : effectif
- Crombez Patrick (SIO) : suppléant

Aide-soignant:

- Chkileca-Hulak Irina

→ Groupe de travail CFAI

«Différentiation de fonctions »

- Haulotte Delphine (co-présidente)
- Gendebien Olivier (expert)

→ Groupe de travail CFAI - CTAI

« Formation »

- Bellet Isabelle (Expert)
- Kathy Delabaye
- Haulotte Delphine

→ Groupe de travail CFAI « Infirmier spécialisé et de pratique avancée »

- Dancot Jacinthe
- Martorana Mariella

→ Groupe de travail CFAI « Soins à domicile »

- Fisette Marie-Louise

→ Groupe de travail CFAI « Aides-soignant »

- Martorana Mariella

→ Groupe de travail CFAI

« Formation infirmières spécialisées »

- Delphine Haulotte
- Florence Orlandi

→ Conseil Fédéral des Sages-Femmes

- Orban Jacqueline (effective)

L'acn
représente en
2019 plus de
1400 membres
individuels et
112 institutions
dans lesquelles
travaillent
environ 14000
praticiens de
l'art infirmier.



Parce qu'elle est membre fondatrice de l'UGIB, l'acn est omniprésente sur la scène politique et sociale belge.

→ **Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI)**

Un nouvel appel à candidatures via l'UGIB a été réalisé début 2016. Les candidatures suivantes ont été proposées :

- En tant qu'effectifs : Christine WILLEMS et Catherine GERARDY
- En tant que suppléants : Patricia MENTI et Emmanuel SIMON

Le CTAI a démarré en mai 2018.

→ **Conseil Fédéral pour l'Allaitement Maternel**

- Orban Jacqueline (effective)

→ **Commissions Médicales Provinciales Brabant Wallon:**

- Orban Jacqueline (effective)
- Darras Elisabeth (suppléante)

Namur:

- Claude Mercennier (effective)
- Hedwige Vossem (suppléante)

Luxembourg:

- Dancot Jacinthe (effective)
- Marie-Clotilde Lebas (suppléante)
- Francine Van Dormael (suppléante)

Hainaut:

- Spettante Aldo (effectif)
- Patricia Menti (suppléante)

Liège:

- Nicolas Hansroul (effectif)
- Ann Lamproye (suppléante)

Ces mandats se terminaient en 2016. Un nouvel appel à candidatures a été organisé par l'intermédiaire de l'UGIB. En 2017, les nouveaux mandats ne sont pas encore effectifs.

→ **CA du KCE (via l'UGIB)**

- Fortemps Martin

→ **Commission multipartite hospitalière (via l'UGIB)**

- Sonkes Paul (suppléant)

→ **Commission de planification offre médicale – section infirmière (via l'UGIB)**

- Hans Sabine

→ **Commission « Droits du patient » (via l'UGIB)**

- Dancot Jacinthe

→ **Plateforme hémovigilance et pratique (via UGIB)**

- Malatesta Franca (effective)

→ **Conseil fédéral des établissements hospitaliers (via UGIB) :**

- Section financement: Darras Elisabeth
- Groupe de travail Soins palliatifs: Darras Elisabeth
- Section programmation et agrément: Detienne Claire, Fortemps Martin

A L'I.N.A.M.I.

→ Commission des Profils

- Corijn Johan (Président)

→ SECM - Chambre de première instance pour les Praticiens de l'Art Infirmier

- Mercenier Claude (effectif)
- Corijn Johan (suppléant)
- Ori Christine (suppléante)
- Van de Weyer Claire (suppléante)
- Beaufays Patricia (suppléante)

→ SECM - Commission de recours pour les Praticiens de l'Art Infirmier

- Peters Edgard (effectif)
- Orban Jacqueline (suppléante)

→ SECM - Commission de recours pour les Sages-Femmes

- Orban Jacqueline (effective)

→ Observatoire des maladies chroniques

- Chard'Homme Nadine

A LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LA RÉGION :

→ AVIQ

De nombreuses compétences en matière de Santé et d'Action sociale ont été transférées aux Régions. Pour ce faire, la Wallonie a mis en œuvre un organisme d'intérêt public (OIP) autonome gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales. C'est l'agence pour une vie de qualité (AVIQ) qui comprend 3 sections : Bien-être et santé, Handicap et Famille.

Par l'intermédiaire de l'UGIB, les infirmières sont représentées dans

→ AVIQ - Prévention & Promotion de la Santé par

- Menti Patricia (mandat UGIB)

→ Commission d'agrément des praticiens de l'art infirmier

Depuis le 1/07/14, suite à la 6ième réforme de l'état, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté

flamande et la Communauté germanophone octroient les agréments aux professionnels de santé.

Les visas sont toujours octroyés par le SPF santé.

La commission d'agrément se compose d'autant de sections qu'il y a de titres ou de qualifications légiférés et de la section des aides-soignants.

Un appel à candidatures pour le renouvellement des mandats a été lancé fin 2016. Un AM du 17/11/2017 officialise les nouvelles candidatures effectives en 2018.

Il s'agit de :

Section oncologie

- Boukhari Rédouane
- Detienne Claire
- Findick Ayhan

Section diabète

- Carette Pascale
- Massotte Pierre

Section gériatrie

- Chabot Joel
- Draguet Emmanuel
- Heymans Christine (pour ComPas)
- Naho Marie Angèle
- Otto Catherine
- Piron Cécile (pour ComPas)

Section pédiatrie et néonatalogie

- Menti Patricia
- Purnelle Danielle

Section soins intensifs et d'urgence

- Lamproye Ann
- Hansroul Nicolas

Section Aide-soignant

- Chalasio Maria
- Draguet Emmanuel
- Hulak Irina
- Mabega Kaseka Nicaise

Section Psychiatrie et santé mentale

- Boukhari Rédouane
- Chabot Joel

Section Soins palliatifs

- Draguet Emmanuel
- Massotte Pierre

Section soins périopératoire

- Gerkens Caroline
- Willems Christine

→ SISD-Bruxelles

- Hansoul Joëlle

SUR LE PLAN INTERNATIONAL :

→ Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF)

- Lardennois Miguel (administrateur)

AU NIVEAU DE DIVERSES ASSOCIATIONS ET GROUPES :

→ Belgian Pain Society

- Chard'homme Nadine

→ Groupe des Directions de l'enseignement infirmier du réseau libre confessionnel

- Dubois Yannick

→ PO du CPSI

- Darras Elisabeth (présidente)
- Solé Anne Marie
- Delannoy Cathy
- Lardennois Miguel
- Duchateau Francine
- Sonkes Paul
- Peters Edgard
- Spettante Aldo (AG)

→ UGIB

- Sonkes Paul (fédéral et chambre francophone)
- Berckmans Geoffroy
- Heymans Christine (déléguée par ComPas)
- Kathy Delabye
- Haulotte Delphine (suppléante au fédérale et chambre francophone)
- Mercenier Claude (chambre francophone)
- Van Basselaere Martine (chambre francophone)

→ Groupes de travail UGIB EBP

- Berckmans Geoffroy
- Karam Marlène

Création des réseaux hospitaliers

- Berckmans Geoffroy
- Gendebien Olivier
- Piron Cécile

Réforme de l'AR n° 78

- De Geest Isabelle
- Van Durme Thérèse

Charge de travail et pression liée au travail des infirmier(e)s

- De Groot Nathalie
- Feller Pascale

Protocole d'accord

- Peters Edgard
- Maigre Audrey

Art infirmier 2030

- Berckmans Geoffroy

→ ComPAs

- Ménozzi Christel
- Solé Anne Marie

→ Fond TRES

Dr Jules-Marie Heymans

- Peters Edgard (président)
- Lardennois Miguel (trésorier)

→ Comité scientifique de la revue

Contact :

- Darras Elisabeth



Rapport 2019 du CFAI : conseil fédéral de l'art infirmier

Durant l'année 2019, le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier a transmis 4 avis à la Ministre Maggie De Block, Ministre la Santé publique et des Affaires sociales :

- Avis 2019-01 du 15 janvier 2018 concernant la formation continue des praticiens de l'art infirmier exerçant dans l'enseignement
- Avis 2019-02 du 14 mai 2019 concernant l'infirmier chercheur clinicien
- Avis 2019-03 du 10 septembre 2019 les Protocoles d'accord entre l'Autorité fédérale et les autorités visées aux articles 128, 130, 135 et 138 de la Constitution concernant la coopération entre les personnes issues de l'environnement du patient/client et les professionnels des soins de santé en dehors d'un établissement de soins (avis conjoint avec la Commission Technique de l'Art Infirmier)
- Avis 2019-04 du 10 décembre 2019 concernant la formation de l'infirmier spécialisé

Dans le cadre de l'avis 2019-02 concernant l'infirmier spécialisé, le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier a également finalisé le profil de fonction et de compétences pour cette fonction.

Avec ce profil de compétences de l'infirmier chercheur clinicien, le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier a finalisé tous les profils professionnels / de fonctions et de compétences des différentes fonctions proposées dans le cadre de l'avis 2017-01 du 4 juillet 2017 concernant le modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur. Pour rappel, le modèle de fonctions est subdivisé

en 3 catégories avec 6 fonctions différentes

- soins généraux :
 - assistant de soins
 - infirmier
- soins spécialisés
 - infirmier spécialisé
 - infirmier consultant
- soins de pratique avancée
 - infirmier de pratique avancée
 - infirmier chercheur clinicien

L'ensemble des avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier sont disponible sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante <http://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>

3.2. Informer

REVUES PARUES EN 2019



N° 191 : JANVIER-MARS 2019

→ Fin du plan d'attractivité, bonne année quand même !

- Edito
- IPA communiqué ministre De Block
- Film article « De chaque instant »
- Communiqué « Ma santé.be »
- Votre folder vaccination détachable !
- Article journée GIFD 10 octobre 2018
- UGIB Projet de Loi réseaux hospitaliers

N° 192 : AVRIL-JUIN 2019

→ Le printemps infirmier !

- Editorial
- Revendications électorales 2019
- Pas assez de soins à domicile »
- Infirmier case-manager tuberculose
- Chaire universitaire en soins de première ligne
- Violences en MRS tous les 2 jours
- Infirmiers vs assistants : quelle mortalité ?
- Réseaux hospitaliers : c'est parti !
- Nouveau Plan E-santé national4



N° 193 : JUILLET-SEPTEMBRE 2019

→ Une rentrée pleine d'énergie !

- Editorial
- La contention physique aux soins intensifs
- Carte blanche à nos élus
- Vaccination contre les méningocoques
- Nouvelles recommandations MDRO
- Evaluation de notre système de santé
- Un TFE récompensé pour un prix

N° 194 : OCTOBRE – DÉCEMBRE 2019

→ 2020 : année mondiale de l'infirmière !

- Editorial
- Fraudes infirmières à domicile ?
- Participation des enfants en santé mentale
- Utilisation des résultats rapportés par les patients
- Heures sup obligatoires au Québec ?
- Changement radical examen d'entrée USA



Rapport d'activité 2018

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

Info-nursing

Depuis 2013, avec notre partenaire Elma Multimédia, notre revue au format A5 est en couleur ! Nous avons donc un visuel plus attractif et une lisibilité plus efficace avec des nouvelles rubriques. Et nous gardons la qualité d'un maximum d'articles de fonds utiles à la pratique ou à la réflexion des praticiens de l'art infirmier.

Le contenu est déterminé par un comité de rédaction qui sélectionne des articles scientifiques, des articles de vulgarisation, des témoignages ou questions de membres auxquels nous répondons. Nous y publions également le programme des formations. Depuis 2015, la Commission Recherche de l'acn participe beaucoup à cette revue en proposant et traduisant des articles scientifiques qui lui paraissent intéressants pour la profession.

La publicité est limitée à 4 pages sur les 40 pages d'articles afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel.

Le tirage est de 2000 exemplaires. La revue est envoyée aux membres individuels, aux institutions affiliées, aux bibliothèques des écoles d'infirmiers et aux parlementaires intéressés par les matières de santé.



Facebook...

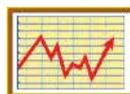
Pour communiquer au mieux, l'acn a, depuis 2012, une page Facebook « Acn Asbl » !

Nous y publions des actualités, des vidéos, des informations sur nos congrès et séminaires !

Vous y avez la parole : donnez votre avis et posez vos questions !

SITE : www.infirmieres.be

Depuis 2015, le site vous propose toujours des actualités, des annonces d'emplois, les programmes de formation, les informations associatives habituelles (comme ce rapport d'activités), ainsi qu'un espace réservé aux membres qui contient tous les documents législatifs utiles à leur pratique et tous les anciennes revues Info Nursing téléchargeables. On y trouve aussi de nombreux liens vers tous nos partenaires et une FAQ. Les visiteurs peuvent également profiter de notre service en ligne pour s'inscrire à une activité ou pour s'affilier.



La newsletter: Infi Flash

Nursing Flash était le premier service d'alerte électronique de la profession infirmière créé par l'acn en 2004. Les membres peuvent sur simple demande connaître l'actualité de l'infirmier en temps réel en recevant ces alertes courtes par voie électronique.

Ces dernières années la Ministre a été très avare en prise d'initiatives légales à l'intention des infirmiers, ce qui explique donc encore une année pauvre en matière d'informations urgentes.

A l'exception de celles-ci :

→ 18/03/2019

De nouveaux actes pourront être délégués dans le futur aux aides-soignants !

- Que prévoit l'AR du 27/02/2019 publié ce 18 mars ?
- Quelles sont ces « nouvelles » activités ?
- Ce qu'il faut bien comprendre :
- Et maintenant ?

De nouveaux actes pourront être délégués dans le futur aux aides-soignants !

→ Une fois de plus les membres de l'acn en ont été les premiers informés !!

Fréquentation du site: évolution!

	2016	2017	2018	2019
Visites	45 536	44 921	43 872	44 261
Pages vues	217 954	217 341	248 492	241 983
Pages par visite	4,79	4,42	3,76	3,71
Durée moyenne de la visite	00 :04 :13	00 :03:47	00 :03:08	00:02:45
Nouvelles visites	61,20%	82,30%	83,30%	83,30%



Les questions posées concernaient les thèmes suivants :

Réponses aux questions

L'acn a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse aux questions défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information... Chaque question envoyée par un praticien à l'acn est triée par le secrétariat, qui la fait suivre aux personnes les plus compétentes pour y répondre. Lorsque la réponse est clairement rédigée, elle est envoyée et, si nécessaire, un suivi est assuré. La plupart des questions des membres trouvent réponse dans les 48 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées.

En 2019, il a été répondu à 50 questions, à savoir les 45 questions posées par des membres, et 5 questions pour lesquelles l'acn a jugé nécessaire de répondre en fonction de la demande ou du demandeur.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
La pratique infirmière : les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés...	29	23	40	31	34	9
Les aides-soignants et la délégation	3	2	8	2	9	7
Les sages-femmes						2
Les titres et qualifications professionnels particuliers - agrément - équivalence	16	14	10	17	18	10
La formation	23	27	10	15	30	15
Les différents secteurs de soins et les conditions de travail	10	13	21	30	46	12
La différenciation de fonctions						2
Les outils (BeIRAI, DI-RHM)						2
La responsabilité professionnelle						2
Les institutions	2					
Les associations professionnelles						2
La mobilité internationale	1	2	1	1	2	1
Les infirmiers en chef						2
La pratique infirmière avancée						2
Divers	8	8	14	12	10	5
Nombre de questions	92	89	104	108	149	73
Nombre de questions provenant de personnes non affiliées à l'acn	56	32	36	50	73	28
% de questions provenant de personnes non affiliées à l'acn	60,89%	35,95%	34,6%	43,3%	49%	38,35%
Nombre de réponses affiliés acn						45
Nombre de réponses non affiliés acn						5
						<ul style="list-style-type: none"> • Souffrance • Sponsor acn • Interpellation de l'acn sur les informations placées sur son site • Police <p>Service diplomatique fédéral</p>



Le FORUM acn des étudiants infirmiers : édition spéciale

Les études d'infirmier.e sont passées à 3 1/2 ou 4 ans ! Peu d'étudiants diplômés ! Pas de Forum classique donc !

A la place, nous avons projeté le documentaire « **De chaque instant** » du réalisateur Nicolas Philibert dans 4 salles de cinéma (CAMEO à Namur, PLAZA ART à Mons, PALACE à Bruxelles, SAUVENIERE à Liège). Ce film présente des étudiants en stage. Il met les étudiants en valeur. Il pousse aussi à la discussion sur le métier d'infirmier. Une belle opportunité en tant qu'association professionnelle de montrer ce documentaire.

Des centaines d'étudiants y étaient de la plupart des écoles francophones. Un de nos administrateurs était chaque fois présent pour présenter l'acn et nous avons eu le support de Randstad.

En 2019, nous avons réuni 1400 étudiants de tous les réseaux, 23 employeurs, 5 associations et les écoles de santé publique.

3.3. Former

L'acn est la première association d'infirmiers qui organise depuis plus de 60 ans des journées d'étude, des séminaires, des congrès,... visant à accroître les compétences des soignants ainsi qu' à maintenir leurs connaissances à jour dans le but de garantir la qualité des soins à court, moyen et long terme.

Le programme des formations est conçu par la CELLULE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL .

2015	2016	2017	2018	2019
130 activités	143 activités	138 activités	148 activités	pour les séminaires (hors formations en institutions)
3861 participants	3487 participants	2654 participants	2677 participants	1059 participants
204 jours	173 jours	155 jours	168 jours	190 jours

Congrès

Années	Nombre de congrès	Nombre de participants	taux de satisfaction
2015	10	1571	80%
2016	8	1673	81%
2017	8	907	83%
2018	6	886	79%
2019	3	625	84,20%

Détails des congrès en 2019



Thèmes	dates	Lieu	Nombre de Participants	Taux de Satisfaction
35 ^{ème} symposium SIO : Sortons de notre bulle, rentrons dans la cellule	16/03/2018	GALILEO	217	83,00%
16 ^{ème} journée des cadres acn/cpsi : L'intelligence collective et la codécision comme levier de motivation	22/05/2018	CPSI	77	89,40%
XXV ^{ème} journée de gérontologie ComPAs : Les comportements perturbateurs, comment y faire face ?	15/10/2018	CC Ottignies	331	89,40%
Total	3		625	84,20%

Séminaires

Nos séminaires sont ouverts aux aides-soignants, infirmiers, infirmiers spécialisés, infirmiers ressources, cadres infirmiers, sages femmes, directeurs de maisons de repos et de soins,...selon les sujets. Ils leur permettent de développer leurs connaissances et leurs compétences dans un domaine très précis.

Nous attachons une grande importance à la sélection de nos formateurs, ils ont tous une pratique de terrain et sont en même temps reconnus par leurs pairs comme des experts de leur matière. Nous travaillons principalement avec des infirmiers, diététiciens, juristes, psychologues, coachs en développement personnel et consultants pour entreprise...

Toutes nos formations sont accréditées soit par le SPF Santé Publique lorsque celui-ci le demande, soit/et par les régions bruxelloise et wallonne (AVIQ) pour les directions et le personnel des MR-MRS. Vous trouvez toutes les explications à ces obligations légales au début de notre catalogue de formation.

Plusieurs de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers

en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Tout cela est signalé dans nos programmes.

Depuis que nous éditons un catalogue de formations distribué à toutes les institutions de soins de la partie francophone du pays, nous avons fortement augmenté les formations organisées en INTRA. Nous nous faisons un plaisir d'organiser chez vous des formations qui existent dans notre catalogue mais aussi de faire du sur mesure selon vos besoins et vos projets d'établissement.

Formation intra établissement (**in situ**): Grâce à notre catalogue de formations, nous avons beaucoup développé les formations sur site. Nous les organisons sur mesure en collaboration avec les institutions demandeuses.

En 2016, nous en avons organisées 49, soit 87 jours de formation.

En 2017, nous en avons organisées 48, soit 68 jours de formation.

En 2018, nous en avons organisé 60, soit 67 jours de formation.

En 2019, nous en avons organisé 60, soit 110 jours de formation.

Dans nos locaux	Nombre séminaires	Nombre jours	Nombre participants	Taux de satisfaction
2015	53	89	689	88%
2016	57	77	722	87,5%
2017	62	78,5	781	86%
2018	76	95,5	1000	90%
2019	79	106	1059	91%

Le CPSI (Centre de formation Pour les Secteurs Infirmier et de santé de l'acn)



Rapport d'activités 2019

En 2019, le CPSI a organisé, pour la première fois, une Winter party fin janvier sur le thème « chic et choc ». Au menu, Walking dinner, ambiance et animations étaient au rendez-vous. Les formateurs étaient présents pour célébrer l'an nouveau et démarrer l'année sous le signe de la convivialité.



En février, une nouvelle équipe est partie en Tanzanie pour continuer la collaboration avec l'asbl Tatu project. Les étudiants, accompagnés d'un formateur, ont participé à la caravane médicale, ont réalisé un stage à l'hôpital de Moshi et ont contribué à la formation des Home Basic Care (soignants bénévoles à domicile).



En avril 2019, la cuisine a été complètement relookée. Merci à Less and More et Créazimmo.



AVANT

APRES

En mai 2019, une vingtaine de formateurs du CPSI ont participé à une matinée de sensibilisation proposée par une de nos formatrices (Dominique Doumont) sur l'intégration des données probantes dans la construction des scénarios pédagogiques proposés à nos étudiants. L'idée était de sensibiliser nos étudiants à l'importance des données probantes pour alimenter, nourrir, conforter leur jugement clinique. L'objectif était de former nos enseignants afin qu'ils puissent accompagner efficacement nos étudiants : distinguer les

revues professionnelles et scientifiques, se donner des outils pour formuler une question de recherche pertinente, accéder et se familiariser avec les bases de données probantes existantes, partager des articles scientifiques, etc.

Dans le contexte de la 17^{me} Journée des Cadres organisée conjointement par l'acn et le CPSI, nous avons eu la joie de remettre le prix Grazi à une étudiante qui, dans le cadre de son TFE, a questionné l'impact du rôle infirmiers dans la déprescription. La question posée était : quelle sont les alternatives possibles non pharmacologiques pour diminuer l'usage des psychotropes et principalement des Benzodiazépines chez la personne âgée ?

Qui dit fin d'année scolaire, dit départ en pension. Cette année, nous avons mis à l'honneur plusieurs membres du personnel : Anne Wouters, Anne Maskens, Marie-Anne Dumont et Benoît Cambier. Une soirée riche en émotions !



Début juillet, la direction a participé au Congrès du CII (Conseil International des Infirmières) à Singapour. Pour rappel, le CII a pour missions de représenter les soins infirmiers dans le monde entier, de faire progresser la profession infirmière, de promouvoir le bien-être des infirmières et de la santé dans toutes les politiques.

Durant les congés scolaires, la salle des profs a elle aussi connu un lifting complet ! Travail toujours réalisé avec la collaboration des sociétés Less and More et Créazimmo. Une belle surprise pour les formateurs à la reprise en septembre !



AVANT



APRES

Le CPSI a tissé des liens privilégiés avec la Phillips School of Nursing à New-York. **En octobre 19**, une équipe du CPSI (étudiants, formateurs, coordinatrice qualité, coordinatrice des relations internationales, direction) s'est rendue sur place pour concrétiser un projet d'échanges que nous avons construit en collaboration avec notre partenaire new-yorkais. Nos étudiants ont eu l'occasion de suivre une partie du cursus avec les étudiants newyorkais : participation à des exercices de simulation, cours de démarche en soins, etc. Ce fut également l'occasion d'appréhender le système de santé aux Etats-Unis. De nombreuses visites hospitalières ont également jalonné ce séjour outre-Atlantique.



Pour la première fois, le CPSI a participé au salon SIEPP qui a eu lieu à Tour et Taxis le 22 et 23 novembre dernier.



Enfin, **l'année 2019** s'est clôturée avec le symposium FDPA – Formation des directeurs de maisons de repos qui abordait un sujet délicat : « la maltraitance des personnes âgées : lever le tabou ».

3.4. Responsabilité sociétale et durabilité (RSE)

Pour garder une cohérence de qualité et d'éthique, l'acn s'est engagée sur différents objectifs de RSE !! Sa première mission de défense professionnelle est déjà en elle-même un choix éthique. Mais, nous avons voulu intégrer l'entièreté de la gestion de l'association dans cette démarche RSE.



→ L'acn est membre de **beCause-health**



→ Partenariat avec la Librairie « **A livre ouvert** » à l'occasion de nos journées d'étude

→ Nous continuons à travailler avec un restaurant « Social » pour le service Horéca des congrès et séminaires : La **Chôm'Hier AID** et la **K'Fête**

→ Respect des compétences des bénévoles

→ Utilisation de vaisselle non jetable pour les séminaires



→ Tri des déchets



Nous recherchons des (h/f) :

- **infirmiers diplômés/bacheliers en soins infirmiers ou des infirmiers brevetés**
- **infirmiers diplômés/bacheliers en soins infirmiers titrés**

Nous constituons une réserve de recrutement pour

- **des infirmiers en chef pour unités conventionnelles ou spécialisées (h/f)**

Offre

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein (37h30/sem.) ou à temps partiel
 - Un environnement de travail enrichissant et en constante évolution

- Une rémunération en rapport avec votre niveau de responsabilité accompagnée d'avantages extra légaux (13^{ème} mois complet, congés supplémentaires, ...)

- Une crèche agréée ONE et un accueil extra-scolaire.

Rue Saint-Luc, 8
5004 BOUGE
Tél. : 081/20.91.11
Fax : 081/20.91.98



Intéressé(e) ?

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur Dufour, Directeur du département infirmier paramédical et services associés au numéro suivant : 081/20.93.50.

Rendez-vous dans la partie emploi de notre site internet www.slbo.be ou sur <http://emploi.slbo.be/fr/home.aspx>

WE WANT YOU !



ET SI VOUS FAISIEZ PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE ?

Vous recherchez un environnement propice à votre épanouissement, une ambiance de travail où règnent le sourire, le respect, l'esprit d'équipe et le développement continu des compétences de notre personnel ?
Rejoignez-nous !

Les Cliniques de l'Europe recrutent des infirmiers (H/F)

Scannez le QR code ou surfez sur workat.europehospitals.be



Coordonnées de contact : Bérénice Della Faille - 02 614 21 91
b.dellafailledeleverghem@cdle.be



REJOIGNEZ-NOUS !

EpiCURA regroupe 3000 professionnels et 70 métiers, répartis sur différents sites. Chaque jour, notre projet médical ambitieux et innovant poursuit un objectif clair : s'engager pour la santé de nos patients.

Notre centre hospitalier, important de par sa taille et son rayonnement recherche constamment de nouvelles recrues dont notamment les profils suivants :

- infirmiers brevetés et diplômés ;
- technologues de laboratoire ;
- kinésithérapeutes ;
- psychologues ;
- pharmaciens ;
- physiciens ;
- etc

Vous souhaitez rejoindre nos équipes professionnelles dynamiques ?

Consultez nos offres d'emploi sur www.epicura.be/index.php/emploi

EpiCURA
mon hôpital

Un accueil **HUMAIN**,
des soins de **QUALITÉ**

Merci de nous avoir fait confiance en 2018 !
Nous ferons le maximum pour répondre à vos attentes en 2019



Un hôpital qui rassemble plus de **120 métiers** différents

Un des **employeurs** les plus **importants** de la région
Mons-Borinage

Plus de **110.000 familles** nous ont fait confiance en 2018

1.300 membres du personnel et plus de
180 médecins au service des patients

1.500 sorties SMUR dans la région de Mons-Borinage

Des équipes d'**urgence** au service de la population

Des **événements**, des **formations** et des **conférences médicales** organisés tout au long de l'année

Des **projets innovants** et **modernes**

Découvrez la **vidéo des vœux** du CHR Mons-Hainaut sur www.chrmonshainaut.be ou sur les réseaux sociaux.



Site Saint-Joseph
Avenue B. de Constantinople 5,
7000 Mons

Site Warquignies
Rue des Chaufouris 27, 7300
Boussu

Service communication : communication@chrmb.be ou +32 (0) 65 44.95.50



4. Objectifs 2020



4.1. Revendications

L'acn réitère les revendications prises en commun avec l'UGIB francophone pour les élections 2014 et qui se trouve sur son site web : <https://www.infirmieres.be/federales>

Former une seule catégorie d'infirmiers en soins généraux: les bacheliers.

Améliorer la formation de nos collègues aides-soignants, afin de rapprocher la collaboration et le développement du binôme infirmier-aide-soignant.

Augmenter qualitativement et quantitativement les normes de personnel tant de jour que de nuit. Extraire l'Infirmier en Chef des normes d'encadrement :

1. Une augmentation équivalente dans le secteur de soins résidentiel (MR, MRS) et dans les services et pratiques de soins infirmiers à domicile.
2. Prévoir une fonction hôtelière et/ou administrative dans tous les services intra et extra muros.

3. Construire et financer un système de différenciation de fonction dans lequel les infirmiers puissent développer des carrières autres que hiérarchiques, condition indispensable à la dispensation de soins de qualité (en continuant à reconnaître, à enregistrer et à financer plus rapidement tous les titres et qualifications (en cours et à venir) dans tous les secteurs de soins. Le système d'octroi des primes doit être conservé quel que soit le niveau de pouvoir concerné par le porteur de titre et de qualification). → Réviser le système IF IC et être partie prenante de ces discussions avec les instances politiques et syndicales.

4. Rendre obligatoire une formation continue permanente de 2 jours minimum par an financée par les autorités pour tous les infirmiers. Il faut également élargir le système de congés éducation payés à tous les secteurs (privé et public). Les infirmiers qui vont en formation doivent être remplacés sur le terrain afin de ne pas mettre les patients et équipes en difficulté.

5. Structurer l'activité infirmière dans le secteur MR/MRS, dans les structures extra-muros et les services de soins à domicile, de la même manière que celle en vigueur dans les hôpitaux, menant vers un véritable département infirmier.

6. Financer à leur juste valeur les fonctions d'infirmier en chef ainsi que les autres fonctions hiérarchiques à haut niveau de responsabilité.
 7. Soutenir de manière cohérente et structurée la recherche infirmière ainsi que sa diffusion.
 8. Améliorer et adapter le financement de tous les hôpitaux quel que soit leur taille pour assurer une qualité des soins optimale afin de répondre aux besoins de la population.
 9. Négocier ? imposer ? quel mot placer qui est plus fort que développer ? une représentation équilibrée et suffisante des infirmiers dans :
 - a. tous les conseils et commissions organisés par les Autorités Fédérales ;
 - b. tous les conseils et commissions organisés par les Autorités Régionales ;
 - c. les différents conseils et commissions de l'INAMI (extension, révision et représentation proportionnelle des infirmiers) ;
 - d. la représentation au niveau Européen.
- Nous exigeons la mise en place d'une réglementation concernant la pratique infirmière avancée, permettant plus d'activités autonome suite au suivi d'une formation de master en sciences infirmières. D'autre part, si le système de spécialisations infirmières doit être revu sur base du dernier avis du CFAI en la matière. → demander à Jacinthe de reformuler cette phrase... je ne parlerai plus de la mise en place de la réglementation, mais de la formation ? Jacinthe, ton avis ?

4.2. Information

- Rédiger des communiqués de presse via l'agence Belga
- Faire vivre notre page facebook de manière plus professionnelle
- Créer une page linked'in
- Améliorer encore le site internet
- Aller à la rencontre des étudiants infirmiers

4.3. Formation

- Mettre l'accent sur les transferts de formation
- Réévaluer le marché et la concurrence pour éviter les redondances
- Evaluer les besoins de formations en fonction du nouveau profil de compétences de l'IRSG
- Anticiper les formations en fonction de ce nouveau profil
- Prévoir des journées d'étude pour chaque titre et qualification reconnus
- Répondre au mieux aux besoins du terrain
- Promouvoir les formations sur mesures en institutions

4.4. Plan R.S.E.

- Continuer ce qui est déjà mis en place
- Formation continue pour les employées
- Trouver des nouveaux partenariats
« donnant/donnant » - « gagnant/gagnant »
- Formation en communication politique pour le bureau exécutif

5. Structure

5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - asbl)

De par sa structure et son mode de fonctionnement, l'acn essaye d'obtenir l'avis de l'ensemble de la profession avant d'émettre un avis officiel sur une problématique ou avant de prendre une décision.

L'acn est une association sans but lucratif, fondée en 1924. Elle est un des cinq membres fondateurs de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB).

L'acn n'attend pas passivement que ses membres lui disent sur quels problèmes agir... l'acn interroge la profession régulièrement (sondages, forums, groupes de travail,...) et s'assure toujours d'une assise diversifiée de la profession au sein de ses organes de gestion que sont le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

De plus, elle fait partie depuis toujours de l'UGIB

La composition de notre bureau et notre conseil d'administration en 2019 :

Au bureau :

- Delphine Haulote : présidente, Maître assistante HA Léonard de Vinci
- Edgard Peters : vice-président, DDI de la FASD et président du CFAI
- Christel Menozzi, vice-présidente, cadre infirmier au CHU de Liège
- Jacinthe Dancot : Secrétaire et représentant de l'enseignement, infirmière coordinatrice de la section SI de la HERS
- Olivier Gendebien : Trésorier, représentant les soins aigus, cadre infirmier au CH Valida
- Vinciane Feron : Coordinatrice interne de l'acn

Le conseil d'administration est composé de différentes personnes représentant toutes les fonctions infirmières : la première ligne, les soins aigus, les soins chroniques, l'enfance, la santé mentale et l'enseignement.

- Nadine Chard'Homme: représentante des soins chroniques, infirmière référente douleur aux Cliniques Universitaires Saint Luc, présidente de GIFD (Groupe des infirmiers (ères) francophones douleur)
- Elisabeth Darras, représentante du CPSI, membre permanente
- Kathy Delabye, représentante des soins chroniques, infirmière enseignante à la HE Vinci et secrétaire SIO (Société belge des infirmiers (ères) en oncologie)
- Yannick Dubois, représentant de l'enseignement, membre permanent, directeur Haute Ecole Galilée-ISSIG
- Marie-Louise Fissette: représentante de la première ligne, infirmière indépendante en Maison Médicale
- Catherine Gerardy, représentante des soins aigus, infirmière chef des soins intensifs du CHR de Verviers
- Patricia Menti, représentante de l'enfance, infirmière enseignante à la HE Ilya Prigogine
- Jacqueline Orban, représentante de l'enfance, cadre infirmier pôle mère-enfant au Chirec
- Paul Sonkes, représentant de la santé mentale, DDIP au CH Valida

Nous avons créé une Assemblée de Mandataire de plus de 80 personnes représentants des infirmiers (employés et indépendants) bacheliers, brevetés, des aides-soignants, des DDI, des enseignants, etc ...

Les Assemblées des Mandataires ont lieu 9 fois par an autour de sujets d'actualités en invitant des personnalités concernées. Le but étant d'avoir un avis centralisé.



5.2. L'Assemblée Générale (AG)

L'AG se réunit une fois par an. En 2019, elle est composée de 85 membres élus directement soit pour nous représenter dans 164 postes différents. Ce sont, soit des collègues ayant un mandat dans diverses instances, soit des collègues représentant une facette particulière de la pratique infirmière. L'Assemblée Générale est l'organe qui inspire la politique et les orientations de l'association.

Tous les secteurs d'activités ou particularités suivantes sont représentés dans notre AG :

- Infirmier gradué
- Infirmier breveté
- Aide-soignant
- Infirmière – sage-femme
- Infirmier travaillant dans le secteur des personnes âgées
- Infirmier représentant la pratique en oncologie
- Infirmier représentant la pratique en pédiatrie et néo-néonatalogie
- Infirmier représentant la pratique en diabétologie
- Infirmier représentant la pratique en soins intensifs et aide médicale urgente
- Infirmier représentant la pratique en revalidation
- Infirmier représentant la pratique à domicile comme salarié
- Infirmier représentant la pratique à domicile indépendant
- Infirmier représentant la pratique en maison médicale
- Infirmier représentant la pratique en salle d'opération
- Infirmier représentant la pratique en santé mentale et psychiatrie
- Infirmier représentant la prise en charge de la douleur
- Infirmier conseillé en informatique
- Infirmier représentant la pratique en santé communautaire
- Infirmier représentant la pratique en imagerie médicale et la radiothérapie
- Infirmier réalisant des soins esthétiques et de bien-être
- Infirmier expert en réflexion éthique
- Infirmier expert en DI-RHM
- Infirmiers désignés aux commissions médicales provinciales
- Cadre infirmier hospitalier
- Directeur infirmier hospitalier
- Directeur infirmier de MR-MRS
- Enseignant infirmier de niveau supérieur (bachelier)
- Enseignant infirmier du 4ème degré de l'enseignement secondaire (brevet)
- Directeur d'institut de formation en soins infirmier
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale
- Représentant du réseau libre de l'enseignement infirmier

5.3. Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA se réunit mensuellement. Il est composé de 14 personnes de l'acn choisis parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'ils représentent une facette incontournable de la pratique infirmière ou parce qu'ils sont mandatés dans une structure particulièrement importante pour la profession (CNAI-CTAI).

Le CA assure la gestion courante de l'association : suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG.

En 2019, les points débattus dans ces différentes structures sont :

28 janvier 2019

- La convention avec l'AFIU
- Avis acn concernant les accès infirmiers dans eHealth
- Formation d'un consortium de membres promoteurs du SIDIIEF
- Participation de l'acn dans l'association IPA-BVVS

18 février 2019

- SIDIIEF : consortium et organisation d'un grand congrès
- Candidature mandataire étudiant
- Remplacement des mandats de P. Sonkes à l'acn et à l'UGIB
- Eventuelle gratuité de l'affiliation pour les étudiants membres d'institutions affiliées
- Attribution de prix dans les écoles
- Congrès du 12 mai : interpellation UGIB

25 mars 2019

- Préparation de l'AG de mai
- Organisation éventuelle du travail exploratoire pour l'organisation (éventuelle) du congrès
- Vote sur les mandats à pourvoir : CA acn, CA UGIB SIDIIEF 2024 à Bruxelles
- Affiliation gratuite des étudiants
- Caducée aux étudiants diplômés
- Suivi systématique CPSI

6 mai 2019

- Organisation éventuelle du travail exploratoire pour l'organisation (éventuelle) du congrès SIDIIEF 2024 à Bruxelles

3 juin 2019

- UGIB : approbation de la charte des mandataires
- Mémoire/positionnement CFEH
- Présidence chambre francophone UGIB

9 septembre 2019

- Rencontre du CA d'une association partenaire : KPVDB

21 octobre 2019

- Rencontre du CA d'une association partenaire : AFISO
- Congrès acn-FNIB
- Valeurs de l'acn

18 novembre 2019

- Consortium SIDIIEF
- Fonds Jules Heymans

16 décembre 2019

- Rencontre du CA d'une association partenaire : AISE
- Convention AMMA
- Fonds Jules Heymans
- Formations tarifs

5.4. Le bureau exécutif

Le CA élit en son sein un bureau composé des président, vice-présidents, trésorier, secrétaire et conseillers généraux ainsi que de la coordinatrice interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2019, il s'agissait de Delphine Haulotte, Edgard Peters, Christel Menozzi, Jacinthe Dancot, Olivier Gendebien et Vinciane Feron.

5.5. L'équipe de coordination

Notre association est la seule association de praticiens de l'art infirmier d'expression francophone ayant engagé depuis plus de 45 ans des personnes rémunérées sur fond propre afin d'améliorer les services aux membres en particulier et à la profession en général.



L'association a, ces dernières années, multiplié ses activités et amélioré sa visibilité. Pour garantir ce dynamisme et être « sur la balle » auprès de notre public et de nos intervenants, il est impératif d'avoir une bonne coordination des actions et des personnes.

En 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle coordinatrice interne. Il s'agit de Vinciane Feron.

La coordination des activités a été assurée par :

Vinciane Feron, travaillant à plein temps comme coordinatrice interne de l'association

Isabelle Gooris, travaillant à ½ temps comme assistante à la coordination des formations et des congrès

Isabelle Mertens, travaillant à 3/5 temps comme coordinatrice administrative (gestion des membres, comptabilité, etc.)

5.6. L'équipe des volontaires

L'acn, sans les volontaires, ne peut pas fonctionner. Notre activité augmente chaque année !

En moyenne, 1 jour par semaine sont couverts par un volontaire.

Voilà ce qu'ils font pour nous, pour vous : envois des cartes de membre, résumé des évaluations des séminaires et congrès, préparation des documents donnés aux formations, aide logistique lors des séminaires et congrès (pause café, accueil, lunch), préparations des mailings,...

Donc merci à : Livine et Luc, Viviane et Philippe !

5.7. Les Commissions et les groupes de travail

Etant donné que la pratique infirmière est extrêmement vaste et que notre association se donne pour ambition de la représenter globalement et d'être en mesure de donner des avis sur tous ses aspects, nos commissions sont des lieux de parole spécialisés et capables de préparer les prises de positions ou orientations de l'association. Toutes ces commissions sont présidées par un(e) infirmier(e) qui siège à l'AG pour assurer la continuité des travaux.

La commission Santé Mentale et Psychiatrie



Les activités de la *Commission Santé Mentale et Psychiatrie* se sont inscrites à travers quatre axes stratégiques. Dynamiser, Représenter, Fédérer et Communiquer.

Nous avons pour objectif à terme :

- De réaliser ou de participer à la réalisation d'un profil de compétence/fonction de l'infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie
- De participer dans la mesure de nos possibilités aux réunions politiques/associatives concernant cette spécificité
- De programmer un congrès par an pour les infirmiers en santé mentale et psychiatrie

L'entretien infirmier en santé mentale, mythe ou réalité ?



La commission pédiatrie



Nombre de réunion :

Il y a eu 6 réunions en Février (2x), Juin, Septembre (2x), Décembre.

Noms des participants :

Désiron Micheline, Marsin Solange, Meert Samuel, Menti Patricia, Miserotti Marie-Françoise, Pollet Joordan, Purnelle Danielle.

Activités :

- Mandats UGIB, CFAI, CTAI, Commission d'agrément du TPP ISPN, AVIQ
- Audition IFIC
- Divers travaux de l'UGIB et du CFAI.
- Participation au questionnaire de l'organisation de la chambre francophone de l'UGIB
- Participation au groupe de travail CFAI-CTAI concernant les protocoles d'accord
- Participation au groupe de travail CFAI concernant l'infirmier spécialisé
- Recensement des ISPN
- Soutien au mouvement santé en lutte
- Mémorandum 2019-2020
- Révision des normes d'encadrement en service NIC et N*.
- Prime d'attractivité suite à des demandes de professionnels de terrain.

La commission éthique

La principale fonction de la Commission éthique de l'acn est de réfléchir aux questions, aux problèmes rencontrés par les infirmier(e)s dans le cadre de l'exercice de leur profession. Elle est composée d'infirmiers et de bio-éthiciens issus de divers secteurs – et présidée par une infirmière pédiatrique.

Cette commission se réunit tous les mois.

Les membres de l'acn qui ont des questions ou des réflexions éthiques à communiquer, les transmettent à cette commission qui y répond ou se charge de la diffusion.

Les réflexions de la commission cette année 2018 ont porté sur :

- Les soins en milieu carcéral
- Quand les procédures ne répondent plus aux réalités du terrain
- Le consentement du patient, du patient en psychiatrie
- Réflexion sur le fonctionnement de la commission
- Le deuil



La commission Recherche



Réunions

La commission s'est réunie 7 fois pour l'organisation de journées de réflexion ouvertes à toutes les Hautes Ecoles concernant le TFE et pour l'attribution du prix GRASI.

Prix Grasi

La Commission a reçu 4 travaux de baccalauréat et un travail de master cette année et le jury a attribué le prix à Nadège DE RYCK, une étudiante de l'ISSIG (Institut Supérieur de Soins Infirmiers Galilée) pour son TFE intitulé « Le rôle de l'infirmière vers la déprescription des benzodiazépines chez la personne âgée en maison de repos ».

Pour les prochains travaux et suite à la réforme des études d'infirmière en 4 ans, le jury souhaite que **la mise en évidence de la discipline infirmière** (y compris une référence à une théorie utile aux soins infirmiers) soit un des critères majeurs lors de l'attribution du prix.

La commission a donc actualisé les critères d'évaluation pour l'attribution du prix. Ils sont disponibles sur le site de l'acn. (Commission recherche).

Journée de réflexion TFE

Pour continuer la réflexion de la journée du 6 décembre 2018: « Un TFE aujourd'hui : Quel sens lui donner ? Quel projet infirmier pour demain ? », une proposition d'une deuxième journée concernant l'évaluation des TFE avait été accueillie favorablement par les participants et prévue pour le 26 mars 2019. Pour des raisons d'agenda, la date a été reportée au 10 septembre 2019. La participation a cependant été moindre qu'à la journée précédente. Il en est ressorti un intérêt pour les théories intermédiaires en soins infirmiers. Une journée sur ce thème est prévue pour mars 2020 avec un public élargi : enseignant(e)s/infirmier(e)s qui se sentent concerné(e)s (méthodologie, recherche, encadrement TFE, élaboration de protocoles...).Rencontre avec des équipes effectuant une recherche.

Rencontre avec 2 équipes effectuant une recherche

Une recherche menée par un groupe de travail multidisciplinaire au sein des équipes de soins intensifs des Cliniques universitaires St-Luc Bruxelles : « Définir une méthodologie de gestion de la douleur en vue d'une implémentation dans les différentes unités ».

Une équipe du service de médecine gériatrique à Epicura : site de Ath : présentation de leur projet de recherche : développer la toilette bien-être chez la personne âgée : toilette de 30 à 40 min avec huiles essentielles, musicothérapie.

Membres de la Commission en 2019

Ch. Campi, M-Th Celis, G Ceulener, E. Darras, I. De Geest, C. Gaillet, T. Timmermans, Th Van Durme, Th Veekman

Tous ceux et celles qui souhaitent contribuer personnellement aux travaux de cette commission et ainsi participer au développement de la recherche en soins infirmiers sont les bienvenus. Il suffit de prendre contact soit avec la présidente du groupe, soit avec le secrétariat de l'acn.

Présidente : Marie-Thérèse CELIS-GERADIN - mthcelis@hotmail.com

La Cellule de Développement Professionnel

La commission formation de l'acn s'appelle désormais : « **CELLULE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** ». Ce changement d'appellation traduit la volonté de ses membres à mettre l'accent sur le développement professionnel continu.



La cellule a pour objectif d'offrir aux praticiens un moyen unique de soutien professionnel. Les formations proposées deviennent un lieu dynamique d'échanges entre les pairs visant à assurer la mise à niveau des compétences.

La cellule de développement professionnel a à cœur de proposer des formations qui permettent de/d' :

- valider et partager des idées, des opinions et des pratiques gagnantes
- bénéficier de l'expérience d'un réseau de professionnels de la santé afin d'accroître son savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir agir.
- Maintenir et d'actualiser des connaissances et des compétences
- Améliorer sa pratique professionnelle

La formation continue est une des trois missions de l'Association belge des praticiens de l'art infirmier. Pour assurer cette mission, la Cellule de Développement Professionnel a élaboré une « charte du formateur acn » qui précise la philosophie dans laquelle doivent s'inscrire nos actions de formation.

La Cellule de développement professionnel veille à ce que ces principes généraux soient respectés :

- Les participants sont acteurs de leur apprentissage.
- La pédagogie prend en compte l'expérience des participants.
- Les méthodes pédagogiques favorisent le transfert des acquis de formation dans les pratiques.
- Les méthodes pédagogiques favorisent le co développement de l'ensemble des participants.
- Les méthodes pédagogiques s'ancrent dans le contexte d'exercice professionnel des participants.
- Le formateur est à la fois dans une posture de guide, d'accompagnateur et de facilitateur.
- La bienveillance est au cœur de chaque formation : respect de soi et des autres.
- La confidentialité est respectée.

En espérant vous voir toujours PLUS nombreux à nos différents rendez-vous, nous faisons le pari que cette réflexion et ce repositionnement répondront à vos attentes et besoins professionnels. Le nouveau catalogue de formations 2018 a été envoyé à toutes les institutions. Il est aussi accessible en ligne.

Nous vous proposons toujours des formations « **sur mesure** » qui répondent à une demande spécifique de votre institution.

Toutes les formations que nous proposons reçoivent les **accréditations** des différentes instances en fonction de leur contenu. Vous trouverez l'information dans notre catalogue de formation.

→ **Composition:**

Ses membres : Isabelle Bellet, Christiane Campi, Ayhan Findik, Josine Gustin, Sidonie Laurent et Fabienne Vranckx.

Sa coordinatrice : Vinciane Feron. formations@infirmieres.be

La commission Soins à Domicile



La commission « Soins à domicile » est composée :

- membres ayant un statut de salariés.
- membres ayant un statut d'indépendants.
- membres des Maisons Médicales.

La commission poursuit ses réunions régulièrement. C'est l'occasion pour les membres de discuter des dossiers élaborés aux différents niveaux du pouvoir.

Au moment de devoir rédiger ce rapport, les membres de la commission vivent depuis 3 mois la pandémie du COVID-19 et la gestion de celle-ci

Cette période extraordinaire n'a pas permis de libérer le temps pour la rédaction, la concertation et la finalité de ce rapport d'activité de l'année 2019.

Lieux des réunions:

Les réunions ont lieu soit à Namur, soit à Bruxelles selon l'agenda des Administrateurs de l'acn également présents à la Commission.

La décentralisation sur Namur rend les déplacements de la majorité des membres plus aisée.

Une convocation est envoyée avant chaque réunion.

Le calendrier est réalisé 6 mois à l'avance.

Nous invitons les jeunes et les moins jeunes infirmiers et infirmières à domicile à nous rejoindre afin de partager un maximum d'expériences.

Claude Mercenier - Présidente.



Commission diabétologie



La commission diabétologie s'est constituée en 2011.

Elle est ouverte à tous les infirmiers qui en font la demande. Qu'ils soient issus de l'enseignement, de la pratique hospitalière, de la pratique à domicile et en maison médicale. Certains sont des infirmiers relais en diabétologie, d'autres experts, d'autres pas – tous ont la volonté de répondre aux objectifs du groupe.

Le groupe est animé par une infirmière experte en diabétologie et éducatrice de patients diabétiques.

Les objectifs du groupe sont les suivants :

1. Etre un lieu de discussion et d'échanges sur les problèmes de prise en charge du diabète dans le système de santé publique belge et les solutions qui pourraient y être apportées
2. Mettre en évidence les zones de ce système où les infirmiers et infirmières ne sont pas utilisés à leur juste valeur et où ils pourraient donc facilement apporter une meilleure contribution à celui-ci.
3. Imaginer le développement de nouveaux rôles pour la profession infirmière afin d'améliorer la prévention, le traitement et le suivi des patients.

Les membres actifs de la commission ont décidé qu'en 2013 ils augmenteraient les interactions avec le Conseil Infirmier de l'Association Belge du Diabète (ABD).

Depuis, les réunions de cette commission se font conjointement avec les infirmiers membres de l'ABD et alternativement au siège social de l'acn et à l'ABD.

En 2018 nous avons persévéré notre lobby avec l'Union Générale des Infirmiers de Belgique à propos de la nouvelle convention « pour le suivi et l'éducation des patients diabétiques » (version juillet 2016 et juillet 2018) qui amalgamait les professions d'infirmier et de diététicien. Celle-ci n'a pas été adaptée comme nous le demandions, mais à partir de 2019 nous pourrions avoir un représentant infirmier au sein de la commission INAMI qui rédigera la version suivante de cette réglementation.

Dans le même sens, la Ministre a abandonné son projet d'autoriser les diététiciens à réaliser des glycémies et des injections d'insuline.

Notre travail depuis 2 ans a donc enfin porté ces fruits !

Compte rendu de la dernière réunion du CI - AD

Tenue dans les locaux de l'ACN à 12100 Bxl le 20/01/2020.

Présents : Miguel Lardenoit, Olivier Coulon, Laurence Charlier, Margaux Delhaye, Mehdi Dallatuca, Latifa Lachkat, Marie-Ange Georges, Lumi Negoita, Pasacale Carette, Pasacale Colin et Nicolas Oberweis

Deux personnes « Invitées », Françoise Debacker, via l'ACN et Sandrine Roussele Dr en Santé Publique venue présenter son projet de thèse et nous demander notre « avis ».

D'abord MERCI à Latifa qui rejoint le CI et Nicolas qui en fera partie intégrante d'ici peu (promesse à tenir ...)



1° Commission HbA1c

Rappel de la part de Miguel sur l'historique de la combinaison « CI ABD et ACN Commission HbA1c ».

Nous déplorons cependant que sur les 1500 mails envoyés à tous les membres ACN seule une personne se soit présentée, motivée non par la Diabéto mais par le sujet « IPA »...

Une invitation sera relancée. Proposition info via page web FaceBook, trouver un sujet accrocheur, relancer la Commission HbA1c hors CI-ABD.

Bref peu de candidature pour reprendre le fonctionnement de la Commission c « Diabéto » malgré le problématique quasi nationale ...

2° Pratique Avancée

Présentation par Miguel de la situation actuelle et future des Infirmiers de Pratique Avancée en Belgique.

L.E.P.S (Loi d'Encadrement des Professions de Santé) du 22.04.2019

Toutes les futures « Spécialisations » et autres « Qualifications » seront revues voire purement annulées ou remplacées. Quid de la formation en diabéto ???

Elle devrait passer en formation type « Master » avec au minimum 450 h. de formation ;

Qui veut s'atteler au dossier Pédagogique ?

3° Mme Rousselle, présentation de son projet de Thèse : dépistage en pharmacie du diabète via des « Auto-tests ».

Réponses apportées : faire appel aux RML, plus directement concernés que les Conventions Diabéto hospitalières. Charleroi, Namur ? Car Bxl peu collaborant semble-t-il.

La réponse apportée ne semble pas lui convenir, désolé.

Les autres thèmes abordés concernaient plus le Conseil Infirmier de l'ABD...

Commission Enseignement supérieur acn/FNIB

... PAS DE REUNION EN 2019

Bureau des directions de département infirmier acn/FNIB



Activités 2019

Le Bureau des DDI s'est réuni 4 fois au cours de l'année.

Renouvellement au sein du Bureau et intégration de nouveaux membres:

- Arrivée de
 - E. Wey (acn)
 - D. Putzeys (fnib)
 - S. Ninite (fnib)
 - D. Gainvorste (fnib)

Composition du Bureau:

Présidente :

Adrien Dufour

Membres :

Françoise Bardiau; Joëlle Durbecq; Françoise Happart; Jacques Héraut; Jean-Pierre Hoste; Véronique Jadot; Chantal Van Cutsem, Chantal Moiset ; Evelyne Wey ; Dominique Putzeys ; Sébastien Ninite et Dimitri Basecq.

Invités permanents, les présidents acn et FNIB

Paul Sonkes et Alda Dallavalle.

La **fonction de trésorière** a été assurée par Joelle Durbecq.

Participations du Bureau aux différents Groupes, Commissions, CA, Cabinets, etc :

- Françoise Bardiau pour la PAQS ;
- Adrien Dufour pour l'AG et le CA de l'acn ;
- Jacques Héraut pour l'AG et le CA de la FNIB ;

Poursuite de la réflexion autour des thèmes suivants :

- Réforme structurelle des filières de formation infirmière.
- Rôle de l'infirmière dans le paysage actuel de la santé.
- Analyse des besoins en formation des Directions de département infirmier.
- Réflexions et tables rondes concernant les enjeux de la profession
- Mise en place des soirées thématiques

5.8. Les Associations conventionnées

L'ABIsMeR est une association d'infirmier(e)s travaillant en imagerie médicale ou radiothérapie. Mis en place en février 2013, cette association est actuellement composée de 106 membres infirmiers avec ou sans spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie



L'objectif de l'association :

- est de contribuer au développement d'une approche globale du patient en imagerie médicale et radiothérapie. Les valeurs défendues sont le partage et les échanges d'expérience tout en conservant une indépendance de travail.
- est de structurer, consolider une plate-forme de réflexions et d'échanges afin de devenir un interlocuteur reconnu et concerté tant par les instances nationales et professionnelles que pour orienter des projets en matière de prise en charge des patients en imagerie médicale et radiothérapie

Missions

- Contribuer à la reconnaissance de l'infirmier(e) spécialisé(e) en imagerie médicale et radiothérapie
- Apporter une réflexion collégiale, en imagerie médicale et en radiothérapie lors des projets du Ministère de la Santé Publique
- Défendre la place de l'infirmier(e) en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle/en radiothérapie
- Rassembler les outils pertinents pour l'évaluation de la qualité du soin en imagerie médicale et radiothérapie
- Echanger des outils didactiques et pédagogiques
- Participer activement aux congrès et réunions spécifiques

Personnes de contact

- **Présidente de l'ABIsMeR** : Martine Vanbasselaere (infirmière, titulaire de la spécialisation en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle): martine.van.basselaere@galilee.be

- **Membres fondateurs de l'ABIsMeR**

Vice-président : Assan Khadira Ben Kaddour (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, maître assistant en 4ème IMR, coordinateur de la spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie, représentant des infirmier(e)s travaillant en imagerie médicale ou en radiothérapie au sein de l'Assemblée des mandataires de l'ACN) : hassan.khadira@galilee.be

Lionel Gantois (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, chef de service d'imagerie médicale, Institut Jules Bordet) : lionel.gantois@bordet.be



**AISE ,
Association
des Infirmières
conseil en
Soins infirmiers
Esthétiques et
de bien- être
(SIE), existe
depuis le 26
juillet 2005
et compte
actuellement
une
cinquantaine
de membres
(infirmières
en SIE ou
sympathisants)**

AISE

Association des Infirmières conseil en Soins infirmiers Esthétiques et de bien-être.

L'association a pour but de :

- se faire connaître et reconnaître
- placer les infirmières conseil en SIE dans tous les secteurs de soins
- développer un concept de soins englobant esthétique et bien-être
- rendre plus visible la formation et la certification
- rendre les SIE accessibles à toute personne malade en intra et extra hospitalier
- promouvoir la formation continuée.

AISE a organisé :

- 1AG et 5CA avec réflexion sur le partenariat et la complémentarité de notre association avec d'autres structures de façon à dynamiser les SIE (Soins Infirmiers Esthétiques et de bien-être).
- 1 symposium post formation en partenariat avec le CPSI le 24/10 : « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres »

AISE a participé :

- aux Assemblées de Mandataires + AG de l' acn
- à quelques réunions francophones de l' UGIB
- à la coordination et à la rédaction de textes pour le site web (www.aise.be)
- à la gestion de la page Facebook
- au congrès annuel de l' Afiscep le 26 mars à Louvain-la-Neuve
- à la formation Avène organisée par « Oncobulle » le 12 septembre à Namur

Plusieurs membres ont représenté AISE lors de :

- la réalisation d' un article « L'estime de soi , premier pas vers la guérison «pour le dossier «cancer» de la Libre Belgique en mars (Elisabeth Grellier)
- la formation des ergothérapeutes au savoir et savoir faire du modelage des avants bras et mains à la maison de repos « Le Privilège » à Ittre (Anne Christine de Cleene)
- la présentation de « La beauté fragile au coeur de l' art infirmier » lors de la 24ème journée de Gérontologie organisée par ComPas à Ottignies le 16 Octobre (Anne Christine de Cleene, Georgina Germanes et Myriam Gresse)
- la prise de contact avec « Oncobulle », structure d'accompagnement en onco esthétique .
- La sensibilisation aux SIE auprès des étudiants de 3ème année de la formation de bacheliers en soins infirmiers de la HELHa et des étudiants de 3ème année de la formation d' infirmiers hospitaliers à l'ITEHO Jeanne d' Arc à Mouscron/Tournai (Mieke Neerinck)
- l' accompagnement (conseiller scientifique) du TFE de 2 étudiantes du Parnasse-ISEI (Mieke Neerinck)

Perspectives 2020 :

- participation et intervention à La journée des infirmières le 12 mai organisée par l' acn
- organisation d' un séminaire post formation le 23 avril à Morlanwez : « Bien-être dans sa peau et chez soi »
- réflexion autour du travail du CFAI relatif au profil de l' infirmier spécialisé.

Elisabeth Grellier Présidente AISE



Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers a.i.s.b.l.

Rapport d'activités du secteur Nord-Belgique : année civile 2019

Constitution du bureau :

Présidente : I. De Geest

Secrétaire : J. Gustin, adjointe : MC Wilmot

Trésorière : F. Lambert.

Membres : Celis-Geradin M Th., Gaillet C., Mahieu Ch., MC. Lebas (démission), F. Gilbert

Réunion de secteur :

- 6 réunions de secteurs
- Faire le relais entre le CA Europe et le secteur
- Organiser les activités du secteur

Activités et thématiques abordées :

- Préparation de la 4^{ème} Journée d'échanges (10 mars 2020)
- Atelier de psychiatrie
- Olympiades de Raisonnement Clinique via une plateforme dédiée au raisonnement clinique infirmier
 - o Février 2019 : 1 seul groupe inscrit annulation
 - o Octobre 2019 en partenariat avec le secteur Ile-de-France : 33 groupes inscrits
- Présentation de la nouvelle édition du NANDA-I 2018-2020 à des étudiants
- Participation de 2 membres du secteur à la Journée pédagogique de l'AFEDI du 12 octobre 2019

Partenariat

Rencontre avec le Président du Conseil Régional de L'Ordre des Infirmiers Hauts de France afin de créer un partenariat.

Divers

Tests quant à la possibilité de réaliser des réunions de secteur en ligne : 2 applications testées.

I. De Geest



AFISCO

L'AFISO est une ASBL créée en 1986 dans le but de valoriser les soins infirmiers au bloc opératoire. L'association a conclu une convention de mutuelle reconnaissance avec l'Association belge des praticiens de l'art infirmier – acn-asbl et est membre de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB). Elle est membre actif et fondateur de l'Association Européenne des Infirmières de Salle d'Opération (EORNA)



AFIU

Association Francophone des Infirmier(e)s d'Urgence

L'Association Francophone des Infirmier(e)s d'Urgence (AFIU) est une association professionnelle et scientifique axée sur la qualité des soins d'urgences partout où les infirmiers peuvent les pratiquer au profit des patients : dans les services d'urgences, en préhospitalier, dans l'enseignement et dans les fonctions de management.

L'AFIU asbl est accessible à tous les infirmiers titulaires d'un titre d'infirmier(e) conforme aux directives européennes ainsi qu'aux étudiant(e)s infirmier(e)s de quatrième et cinquième année de spécialisation SIAMU.

Résumé des activités 2019 de l'AFIU asbl :

- Conseil d'administration mensuel, assemblée générale annuelle
- Collaboration et mandats : UGIB (Union Générale des Infirmiers de Belgique), ACN (Association Belge des Praticiens de l'Art Infirmier), CFAI (Conseil Fédéral de l'Art Infirmier), CNSMU (Conseil National des Secours Médicaux d'Urgence), SIZ (Association Francophone des Infirmiers de Soins Intensifs), VVWS (Vlaamse Vereniging Verpleegkundigen Spoedgevallenzorg, EUSEN (European Society for Emergency Nursing), Commission d'agrément
- Formations courtes et continuées : Réunion scientifique annuelle, PUH, PIM, Reverse triage, Manchester Triage Scale, CBRNe
- Enquête sur la prévalence du burn-out dans les services d'urgences
- Participation à la journée de rencontre infirmière du SPF Santé publique
- Participation à la journée de l'UGIB
- Gestion d'une page de réseau sociaux
- Veille scientifique



APFISCO

L'Association Professionnelle Francophone des Infirmiers Spécialisés en Santé Communautaire est une ASBL créée en août 2012 dont le but premier est la reconnaissance de notre spécificité de professionnel de la Santé communautaire à travers le partage d'idées, d'actions concrètes et de relever le défi de la reconnaissance du titre.

Concrètement, l'association a pour buts :

- Promouvoir la profession de l'infirmier spécialisé en santé communautaire, et renforcer une approche optimale des soins infirmiers en Santé communautaire,
- Alimenter la réflexion et l'étude de l'adéquation entre la profession d'infirmier spécialisé en santé communautaire et l'exercice de la profession dans le contexte réel,
- Soutenir la participation à des projets de recherche, de publication ou de manifestation en lien avec la santé communautaire.



ComPAs

Créée il y a plus de 30 ans, la Commission Personnes Agées de l'acn s'est transformée en 2010 en asbl « **ComPAs** » pour mieux défendre ses opinions et répercuter à tous les niveaux les besoins, les analyses et les revendications de ses membres. Notre objectif principal est et reste la qualité des soins à nos aînés.

ComPAs c'est aussi l'organe de représentation et le lieu de convergence de tous les praticiens de l'art infirmier actifs auprès des personnes âgées, tant ceux qui œuvrent en service G qu'en MR-MRS, en psycho-gériatrie, à domicile, dans l'enseignement ou la recherche.

En 2018, la XXIIIème journée d'étude coorganisée par ComPAs et l'acn avait pour thème : « **La communication avec et autour de la personne âgée** ». Notre objectif était qu'ensemble, nous abordions des méthodes qui permettent aux soignants de mieux communiquer avec la personne âgée, de l'informer et de l'intégrer dans les décisions qui la concernent. Cette journée fut un succès, les participants lui donnèrent une très belle appréciation et nous exprimèrent leurs desideratas pour les prochaines journées ou soirée conférence.

Celle-ci aura pour thème : « **Les comportements perturbateurs, comment y faire face ?** ». Soigner des personnes âgées atteintes de troubles psychiques n'est pas facile tous les jours. Nous envisagerons les pathologies géronto-psychiatriques les plus fréquentes avec leurs manifestations et à partir d'expériences concrètes rechercherons avec des professionnels du terrain des pistes pour les gérer.

Nous comptons actuellement plus de 400 membres qui ont été régulièrement invités aux réunions de l'AG. Cette politique a été efficace puisque le nombre de présences aux AG a augmenté sensiblement.

ComPAs c'est donc :

- Un lieu d'échange et d'écoute,
- Un lieu de rencontre de compétences,
- Une association inscrite dans un réseau d'associations. Nous sommes représentés aux réunions de la chambre francophone de l'UGIB ainsi qu'au groupe de réflexion sur les réseaux de soins.
- Des professionnels actifs dans les commissions infirmières et sur le terrain.
- Une référence pour tout ce qui concerne la pratique infirmière auprès des personnes âgées,

C'est aussi :

- Des soirées débats, grâce à nos membres qui participent à différents groupes, nous restons informés de tout ce qui se passe au sein de la profession.
- La défense du titre et de la qualification en gériatrie, nos représentants sont largement majoritaires dans la nouvelle commission d'agrément.
- Notre participation effective à une recherche subventionnée par l'UGIB sur les normes de qualité et d'encadrement des soignants dans tous les secteurs qui concernent les soins aux personnes âgées.



GIFD

Le Groupe des Infirmier(e)s Francophones Douleur existe depuis 2009.

Une première décennie est donc franchie !

Il est reconnu comme Professional Interest Group (PIG) de la Belgian Pain Society (BPS), un chapitre de l'International Association of Study of Pain. (IASP). Il s'est constitué en asbl depuis le 24 février 2014, conventionnée avec l'acn depuis le 24 mars 2014.

Ce groupe est composé de 15 membres infirmiers avec une diversité tant géographique qu'en termes de spécificités professionnelles.

Depuis sa création, le GIFD a toujours privilégié le partage d'expériences se voulant être une plateforme d'échanges et de réflexions. (site internet : www.gifd.be)

Sa volonté est de faire progresser et d'améliorer la prise en charge de la douleur, selon une approche biopsychosociale et interdisciplinaire, et ce pour tous les types de douleur.

Ses objectifs sont de:

- Promouvoir et développer la gestion de la douleur dans l'Art Infirmier, les sciences infirmières et la qualité des soins
- Regrouper tout praticien de l'Art Infirmier intéressé par cette matière, notamment les infirmiers porteurs d'une qualification professionnelle particulière en évaluation et traitement de la douleur ou tout autre titre dans le domaine de l'algologie, reconnu en Belgique
- Représenter et défendre la profession et l'Art Infirmier en douleur tant du point de vue de l'intérêt professionnel des membres que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

Concrètement, nous souhaitons

- Défendre la fonction d'infirmier algologue
- Soutenir les collègues participant aux projets nationaux en douleur
- Développer davantage la formation de base et continuée en algologie
- Être un interlocuteur pertinent, reconnu et concerté par les instances nationales
- Faire profiter les collègues et les patients de notre expertise en évaluation et traitement de la douleur

Réalisations en 2019

- Membre de l'Assemblée générale de l'UGIB (depuis avril 2015), de la BPS (depuis 2009) et du SIDIEF (depuis décembre 2016)
- Participation au groupe de travail BePPA (Belgian Paediatric Pain Association), qui est un SIG (Specific Interest Group) de la BPS
- Echanges d'expériences et d'informations
- Les projets des équipes algologiques multidisciplinaires adultes, pédiatriques et les équipes des Centres Multidisciplinaires d'Évaluation et Traitement des douleurs chroniques
- Formateurs dans le programme de 150 heures en algologie :
 - Approche soignante multidisciplinaire (UF1= 50 heures)
 - Expertise en évaluation et traitement de la douleur (UF2= 100 heures)
 - Coordination des formations (Henallux (Namur), CPSI (BXL UCL), EPFC (BXL Erasme))
- Organisation de la 10^e journée d'algologie au Centre Culturel d'Ottignies.
- Sollicitation du KCE pour un projet de formation de la douleur pour la 1^{ère} ligne, en collaboration avec la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG)
- Finalisation d'une brochure sur l'administration de la morphine, disponible sur le site internet.
- Publication de deux newsletters sur les activités de l'asbl pour nos membres

- Suivi des dossiers de la reconnaissance de la pratique avancée
 - Réunion avec nos collègues de La Belgische Vereniging Verpleegkundig Specialisten (BVVS)
 - Groupe de travail sur la liste d'actes
- Discussion autour du mémorandum de l'UGIB
- Elaboration d'un questionnaire à l'attention des hautes Ecoles afin de dresser un état des lieux de l'enseignement de l'algologie dans les formations infirmières de base (IRSG et brevetées)
- Membre du jury en vue d'un consensus sur l'usage rationnel des non opioïdes en douleur chronique (INAMI)
- Participation active aux congrès : SFETD (France), PEDIADOL (France)



SIO

La S.I.O est une ASBL créée en 1984 dans le but de valoriser les soins infirmiers en oncologie. Actuellement, la SIO vise en particulier à optimiser la qualité des soins infirmiers dans les différents domaines de l'oncologie (hématologie, radiothérapie, dépistage, oncopédiatrie, soins palliatifs, ...).

Elle est membre actif de l'EONS. (European Oncology Nursing Society)

Elle est membre actif du conseil fédéral de l'art infirmier et au niveau de la commission d'agrément.

Objectifs:

La S.I.O. participe à l'évolution des connaissances professionnelles en matière de prévention, de formations et de soins. Elle travaille au maintien et à l'amélioration du plus haut niveau de qualité des soins en regroupant des infirmier(e)s accompagnant tout patient atteint de cancer et ses proches. Elle promeut le soutien de chaque infirmier, la collaboration des équipes infirmières et interdisciplinaires.



SIZ Nursing

L'asbl constitue l'association dénommée « Société des Infirmiers(e) de Soins Intensifs » et est représentée sous le sigle « **SIZ-Nursing** » pour « **Soins Intensifs(ieve) Zorgen – Nursing** » (cfr logo). **Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !**

La SIZ-NURSING est une association professionnelle à caractère scientifique, constituée en asbl depuis octobre 2005, elle est associée à l'European federation of Critical Care Nursing associations (EfCCNa).



Acteur de votre santé, partenaire de votre bien-être !

Postulez via notre site sur
<https://emploi.jolimont-chrmh.be>



HÔPITAL DE JOLIMONT
 Rue Ferrer, 159
 B-7100 La Louvière
 +32 64 23 30 11

SITE WARQUIGNIES
 Rue des Chaufours, 27
 B-7300 Boussu
 +32 65 38 55 11

HÔPITAL DE TUBIZE
 Avenue de Scandinavo, 8
 B-1480 Tubize
 +32 02 391 01 30

HÔPITAL DE LOBBES
 Rue de la Station, 25
 B-6540 Lobbes
 +32 71 59 92 11

HÔPITAL DE NIVELLES
 Rue Samiette, 1
 B-1400 Nivelles
 +32 67 88 52 11

SITE SAINT-JOSEPH
 Avenue Baudouin de
 Constantinople, 5
 B-7000 Mons
 +32 65 38 55 11



Rue Saint-Hubert 84 ■ 5100 Dave (Namur)
 T. +32(0)81-321.200 ■ www.cp-st-martin.be



Le CNP Saint-Martin
 recherche

UN INFIRMIER (H/F) - Réf. INFI0519

VOTRE MISSION

En partenariat avec le bénéficiaire, ses proches et l'ensemble des intervenants internes et externes au CNP impliqués dans la prise en charge, vous réalisez des soins infirmiers orientés « care » et « cure » afin de rétablir, soutenir et maintenir le bien-être physique, psychique et social du bénéficiaire et de ses proches conformément aux AR de 1967 sur l'art infirmier et 1990 concernant la liste d'actes infirmiers non prescrits, prescrits et confiés. Ces soins sont pleinement inscrits dans les réformes des soins de santé mentale pour jeune(s), adulte(s) et personne(s) âgée(s). Vous participez, avec l'équipe pluridisciplinaire, le bénéficiaire voire avec son réseau de soins, à l'établissement et la réalisation du plan de prise en charge individualisé. Vous participez au maintien, à l'amélioration voire au rétablissement de la santé psychique, physique et sociale du bénéficiaire et de son réseau familial. Vous assurez la continuité et la qualité des soins grâce à la participation active aux différentes concertations, transmissions d'infos, formations, ... Enfin, vous réalisez les tâches et actions (cliniques, administratives, ...) planifiées par l'infirmier en chef et visant la continuité des soins.

VOTRE PROFIL

- Etre titulaire d'un diplôme d'infirmier baccalauréat ou hospitalier ainsi que d'un numéro d'agrément délivré par le SPF Santé publique.
- Connaissances au niveau de la santé mentale, des troubles d'ordre psychiatrique.
- Connaissances médico-légales.
- Capacités à entrer en relation d'aide, d'observation, d'analyse, de planification et d'évaluation.
- Capacité à travailler en équipe et à prester un horaire à pause (matin, soir, WE et jours fériés)
- Une expérience dans une fonction similaire est souhaitée.

NOUS VOUS OFFRONS

- Un contrat de remplacement ou à durée déterminée de 38h/semaine.
- Une rémunération conforme aux barèmes et aux conventions collectives de travail en vigueur.
- Une intervention dans les frais de déplacement.

Merci de postuler uniquement via notre site web
 via le lien **JOBS ► POSTULER**
 avant le 10 juin 2019 et d'y déposer
 votre CV et votre lettre de motivation.
 ► www.cp-st-martin.be



6. Nos Partenaires

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone, fondé en 2000 et dont le siège social se trouve à Montréal, est en quelque sorte l'association mondiale des infirmiers francophones. Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français.



Dans ce cadre, le SIDIIEF diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les 3 ans sur un continent différent.

En mai 2003 le Conseil d'Administration de l'acn avait envoyé sa Secrétaire Générale au congrès mondial du SIDIIEF se tenant à Montpellier afin d'adhérer à cette association et d'explorer les possibilités de partenariat. Durant les premières années d'adhésion, l'acn fût un simple membre de cette association.

En 2006, au retour du congrès mondial tenu à Montréal, voyant le dynamisme croissant de cette association et des sujets extrêmement intéressants qui y étaient débattus, il fût décidé qu'il était stratégiquement utile pour l'acn de participer plus activement à ce réseau international en étant un partenaire volontaire des initiatives francophones mondiales. Ce fût le début d'une aventure passionnante pour les infirmières belges au niveau international...

En vue du congrès mondial devant se tenir en 2009 à Marrakech, l'acn fit une promotion importante du SIDIIEF auprès des infirmiers belges, de sorte que la délégation belge y fût particulièrement remarquée, et plusieurs présentations orales et défenses de posters ont été assurées par des membres actifs au sein de l'acn.

Dès 2010, notre ancien président réussi à se faire élire comme administrateur du SIDIIEF suite à l'élection mondiale effectuée auprès des 1500 membres. Depuis, l'acn est encore plus active dans le cadre des événements organisés par le SIDIIEF et elle prend part à sa gestion, elle est présente à toutes ses activités et en fait la promotion auprès de toutes les infirmières francophones belges.

Le nombre d'infirmiers et associations belges membres de ce réseau international ne fait que croître. Lors des élections de 2012, 2014 et 2016, notre représentant a été réélu pour poursuivre dans cette voie.

En 2012, le SIDIIEF a publié une prise de position sur la nécessité dans le monde francophone (souvent en retard sur les anglophones) de rehausser le niveau de formation infirmière et de permettre une filière de 3 cycles universitaires aux infirmiers (bachelier-master-doctorat en sciences infirmières).

En 2013 l'acn a organisé l'Assemblée Générale annuelle du SIDIIEF à Bruxelles, dans les locaux de son CPSI.

En 2015 le SIDIIEF a organisé son congrès mondial triennal qui s'est tenu à Montréal. A l'occasion de ce congrès mondial, un mémoire reprenant une revue de littérature analytique sur ce thème de l'apport des soins infirmiers à la sécurité et qualité des soins a été publié. Le SIDIIEF a également publié au printemps 2015 une étude sur la discipline infirmière. Deux ouvrages qui sont disponibles dans la librairie en ligne et que devraient posséder toutes les bonnes bibliothèques d'écoles d'infirmières et d'institutions de soins : www.sidiief.org

En 2017, notre association a, pour la 5ème année consécutive, organisé l'étape belge des séminaires européens du SIDIEF, sous l'égide de l'Institut et Haute École de la Santé La Source (Suisse), en collaboration avec HELV-ISEI et les Cliniques Universitaires St Luc à Bruxelles. Ceci témoigne également de notre intention de favoriser les échanges au sein de la grande communauté infirmière francophone.

En 2018 nous avons mis toute notre énergie dans la constitution d'un consortium belge avec deux autres membres belges du SIDIEF : les Cliniques Universitaires St Luc et la Haute Ecole Vinci (ISEI). Ainsi ce consortium a obtenu le statut de « grand promoteur du SIDIEF » et nous a garanti une place d'administrateur au sein de cette organisation internationale.

En 2019, les membres de ce consortium se sont rendus à l'assemblée annuelle à Beyrouth et ont pu prendre part – entre autres- aux débats internationaux portant sur l'état de la formation infirmière dans différents pays francophones. Ce fut également l'opportunité pour nous de présenter officiellement aux yeux du CA du Sidiief et des autres consortiums existants.

Le consortium belge du Sidiief a entre autre pour projet actuel de réaliser le congrès international infirmiers de l'espace francophone à Bruxelles en 2025.

L'acn est fière d'être un partenaire très actif au sein de ce grand réseau mondial d'infirmières francophones.

UGIB

D'hier à aujourd'hui...

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a été créée en 1952 sous statuts d'association de fait. Jusqu'en 2009, elle est restée une alliance d'organisations professionnelles autonomes générales, sans forme juridique spécifique. Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir la NVKVV, la NNBVV, la FNIB, l'ACN et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique. En 2013, l'AUVB-UGIB-AKVB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmières et infirmiers spécialisés.



Aujourd'hui, l'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 43 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

Missions

L'AUVB-UGIB-AKVB est une association indépendante pluraliste. Elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire belge, à l'écart de tout courant philosophique ou politique.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) est une ASBL qui a pour objectif de ; réunir les praticiens de l'art infirmier, de rassembler les associations de praticiens des soins infirmiers, de représenter et défendre la profession et l'exercice des praticiens infirmiers, aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés et de promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers.

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion des informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

L'AUVB-UGIB-AKVB dispose de mandats européens, fédéraux et régionaux pour représenter la profession infirmière.

Organigramme AUVB-UGIB-AKVB

AUVB -UGIB - AKVB | Assemblée Générale

Conseil d'Administration | Bureau Exécutif du Conseil d'Administration

Chambre Néerlandophone
Bureau Exécutif
Membres Néerlandophones

Chambre Francophone
Bureau Exécutif
Membres Francophones

Chambre Germanophone
Bureau Exécutif
Membres Germanophones

L'assemblée Générale (AG)

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres de l'AUVB-UGIB-AKVB. Elle se réunit au moins une fois par an. En 2019, l'Assemblée Générale s'est réunie le jeudi 25 avril.

Lors de cette réunion, l'Association Francophone des Infirmiers Psychiatrique (AFIP) informe de son impossibilité à renouveler son adhésion suite à un nombre insuffisant de membres. Elle souhaite néanmoins se réaffilier à nouveau dès qu'un nombre suffisant de membres est atteint.

Une nouvelle association « Les Tabliers Blancs » présente sa demande d'adhésion et est acceptée comme membre.

46 associations professionnelles infirmières composent l'Assemblée Générale :

ABIHH, ABISIMER, ACN, AFISCEP.be, AFISO, AFIU, AIIB-VUKB, AISE, AISP, APFISCO, ASTER, AFISTEB-BEFOHN, BELSECT, BHS, BVNV-ABIN, BVPV-SBIP, BVRV, BVVS, COMPAS, ENDOFIC, FIIB, FNBV, FNIB, GIFD, KPVD, Les Tabliers Blancs, MEDERI Brussels Hoofdstedelijk Geweest, MEDERI Vlaams Geweest, NVKVV, ORPADT, SIO, SIXI, SIZ Nursing, UROBEL, VBVK, VBZV, VLAS, VOGV, VVIZV, VVOV, VVRO, VVVS, WCS.

L'AG s'est également réunie de manière Extraordinaire le 10 décembre 2019 suite à la demande d'adhésion de trois associations professionnelles ; Belgische Federatie HBO Verpleegkundigen (BFHBOV), Beroeps Vereniging Vlaamse Diabetes Verpleegkundigen (BVVDV), Wondzorg.net (Clinical Nursing Consulting) qui deviennent membres de l'AUVB-UGIB-AKVB.

L'Assemblée Générale de l'AUVB-UGIB-AKVB se compose de 46 associations membres.

Le Conseil d'Administration (CA)

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration choisi par l'assemblée générale : 50% des administrateurs représentent les organisations professionnelles générales et 50% représentent les membres effectifs associés. Les membres du Conseil d'Administration sont tous des infirmiers.

Les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans. La dernière élection a eu lieu le 13 juin 2017.

Le Conseil d'Administration dirige les affaires de l'association et la représente dans les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est compétent pour toutes les affaires, excepté celles que la loi réserve explicitement à l'Assemblée Générale. Il intervient en tant que demandeur et défenseur, dans toutes les instances judiciaires et statue sur l'emploi ou non de recours.

En 2019 les réunions du CA ont eu lieu : 8 janvier, 12 février, 12 mars, 14 mai, 11 juin, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

Le Bureau exécutif

Les membres du Bureau exécutif sont élus par le Conseil d'Administration pour une durée de 4 ans.

Pour la période 2017-2021, il est composé d'un président, d'un vice-président, de deux secrétaires et d'un trésorier. Le Bureau est responsable devant le CA. Il prépare les réunions et en exécute les décisions.

En 2019, la présidence est assurée par Paul Sonkes, la vice-présidence par Daniël Schuermans, le secrétariat par Hendrik Van Gansbeke et Yves Maule et la trésorerie par Hilde Driessens.

Les présidents des chambres sont des invités permanents du Bureau Exécutif. Les présidents des chambres invités étaient Madame Alda Dalla Valle pour la Chambre Francophone (CF), et Kris Vaneerdeghe pour la Chambre Néerlandophone (CN). Suite aux élections des chambres qui ont eu lieu en mai/juin 2019, les présidents invités sont Monsieur Adrien Dufour pour la CF et Madame Hilde Driessens pour la CN. Madame Josiane Fagnoul reste pour la Chambre Germanophone.

Le Bureau exécutif se réunit une fois par mois. En 2019 le Bureau exécutif s'est réuni le 2 janvier, le 5 février, le 5 mars, le 16 avril, le 8 mai, le 4 juin, 3 septembre, le 8 octobre, le 5 novembre et le 3 décembre.

Les Chambres

La structure de l'AUVB-UGIB-AKVB est fondée sur trois chambres linguistiques :

- La Chambre francophone
- La Chambre germanophone
- La Chambre néerlandophone

Chaque chambre est composée des asbl membres de l'AUVB-UGIB-AKVB selon leur régime linguistique. Chaque chambre choisit parmi ses membres un président, un vice-président et un secrétaire qui compose le bureau exécutif de la chambre.

Les chambres se réunissent de manière autonome. Elles suivent principalement les matières régionales et communautaires. Elles préparent aussi les dossiers fédéraux afin de favoriser le bon fonctionnement de l'AUVB-UGIB-AKVB.

Chaque chambre transmet un rapport de ses activités et des dossiers établis au président qui le transmet au Conseil d'administration de l'AUVB-UGIB-AKVB et à toutes les chambres.

Chambre Francophone

La Chambre Francophone a été constituée le 16 juillet 2013. Elle rassemble toutes les associations francophones membre de l'UGIB. Les missions de la Chambre sont de suivre les matières régionales et communautaires. Elle prépare aussi les dossiers fédéraux afin de favoriser le bon fonctionnement de l'UGIB.

En 2019, le bureau exécutif de la chambre été assuré jusqu'aux élections par la présidente Alda Dalla Valle, le vice-président Adrien Dufour et la secrétaire Martine Van Basselaere. Depuis les élections de mai 2019 la présidence est assuré par Adrien Dufour, la vice-présidence par Meidhi Dallaturca.

Un nouveau Bureau de la Chambre Francophone est également constitué depuis le mois de septembre 2019. Les nouveaux membres viennent soutenir le président et le vice-président dans leurs fonctions. Le Bureau est composé par un membre de l'association professionnelle généraliste acn (Delphine Hautotte) un membre de l'association professionnelle généraliste FNIB (Alda Dalla Valle) et l'association professionnelle spécialisée AISP (Patricia Menti).

En 2019, les réunions de la Chambre Francophone ont eu lieu le 29 janvier, le 26 mars, le 21 mai et le 24 septembre.

Chambre Germanophone

En 2019, le bureau exécutif de la chambre été assuré par la présidente Josiane Fagnoul, le vice-président François Trufin, et la secrétaire Marei Schwall. Les élections de mai 2019 ont réélu le même Bureau exécutif.

En 2019, les réunions de la Chambre Germanophone ont eu lieu le 18 février, le 25 mai et le 19 novembre.

Chambre Néerlandophone

Jusqu'en août 2019, le bureau exécutif de la chambre a été assuré par le président Kris Vaneerdewegh, la vice-présidente Hilde Driessens, le secrétaire Pascal Vanmeenen, Door Lauwaert et Lucien Speeckkaert. In juni werd een nieuw bureau verkozen dat werd samengesteld door Hilde Driessens als voorzitter, Pascal Vanmeenen als ondervoorzitter en Christine Van Cante, Jo Tanghe, Karel Op de Beeck, Brecht Serraes en Mario Barremaecker.

Les réunions du bureau exécutif de la chambre néerlandophone ont eu lieu le 23 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin, 25 septembre, 23 octobre et le 27 novembre.

Diverses réunions de concertation des parties prenantes ont eu lieu en 2019

- rencontre avec le cabinet Vandeurzen
- rencontre avec l'ambassadeur flamand des soins
- rencontre avec des représentants de la chambre : Mme Yoleen Van Camp

En 2019, il a eu également un certain nombre de groupes de travail/projets :

- concertation sur les spécialisations ;
- proposition d'une alternative au plan d'attractivité pour les infirmiers ;
- encadrer les cercles infirmiers dans le cadre du fonctionnement circulaire des disciplines indépendantes ;
- les commissions d'agrément ;
- Evidence-Based Practice ;
- contrat-stage ;
- ...

7. Nos sponsors



L'acn et **AMMA** ont un partenariat depuis 2005 – notre association est la première à avoir alerté cet assureur de la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmiers et nous avons rédigé ensemble le contrat qui est actuellement offert à tous les infirmiers du pays. Grâce à ce partenariat, nos membres peuvent souscrire à une assurance professionnelle AMMA avec défense juridique incluse pour un prix défiant toute concurrence (environ 50% de réduction !), et obtenir des réductions importantes sur toutes les autres assurances AMMA : hospitalisation, voiture, familiale, ... Grâce à l'acn, amma est en contact direct avec des clients motivés.

D'autres firmes nous ont aussi aidé par du sponsoring lors de nos journées de congrès.



8. Que fait-on de votre cotisation de 55€ ?

De votre cotisation de 55 €, nous utilisons 18 € pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité.

18 € servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'acn, sans demande d'augmentation de votre participation financière.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association ainsi votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession.



NOUS RECHERCHONS DES
INFIRMIER(ÈRE)S
BACHELIER(ÈRE)S
La spécialité en santé mentale est un atout

EPSYLON ASBL - RÉSEAU DE SOINS PSYCHIATRIQUES BRUXELLES

“l’hôpital à dimension humaine”

INTERESSÉ(E)

nos offres d’emploi sur :

www.epsilon.be

Le CHIREC, un groupe hospitalier de taille qui place l'humain au centre de tous ses développements !



Le CHIREC recrute actuellement de nombreux infirmier(e)s, notamment pour les Soins intensifs, le Quartier opératoire, la Médecine/Chirurgie.

INTÉGREZ VOS VALEURS AUX NÔTRES & VENEZ NOUS REJOINDRE CAR TRAVAILLER AU CHIREC, C'EST PRENDRE PART À UN PROJET MOTIVANT ET PORTEUR D'AVENIR !

Placer le patient au centre des préoccupations en lui offrant le meilleur service et des soins de qualité : tel est notre objectif et notre raison d'être. Ce sont les hommes et les femmes d'une entreprise qui en font la différence. **Votre avenir commence ici !**



LES OFFRES D'EMPLOI

- Administratif >
- Autres >
- Direction >
- Etudiant >
- Logistique & technique >
- Médical >
- México-technique >
- Paramédical >
- Pharmacie >
- Psychosocial >
- Personnel infirmier et soignant >
- Technique & ICT >



Intéressé(e)?

N'hésitez pas à poster votre candidature sur notre site www.chirec.be



RECRUTEMENT ET STAGES

NOS SITES HOSPITALIERS

SOUTENEZ LE CHIREC



Hôpital Delta

Boulevard du Triomphe
201
1160 Bruxelles



Clinique Ste-Anne St-Remi

Boulevard Jules
Graindor, 66
1070 Bruxelles



Hôpital de Braine l'Alleud-Waterloo

Rue Wayez, 35
1420 Braine l'Alleud-
Waterloo



Clinique de la Basilique

Rue Pangaert, 37
1083 Bruxelles



Centre Médical Edith Cavell

Rue Général Lotz, 37
1180 Bruxelles

FONDATION
care
CHIREC ACTION FOR
RESEARCH & EXPERTISE
TOWARDS BETTER CARE

